

[CROSIF](#)[ACTIVITES](#)[FORMATIONS](#)[ORGANISMES SPORTIFS](#)[AIDES-APPUI](#)[ACTUALITES](#)[MEDIATHEQUE](#)

Pétition pour la rando roller

Source Déclaration officielle et commune, cosignée par les associations PARI ROLLER et Rollers & Coquillages

Depuis le 1er mars 2017, la Préfecture de Police de Paris n'accorde plus l'autorisation d'organiser nos randonnées roller, du vendredi soir comme du dimanche après-midi. La raison principalement invoquée est le manque d'effectifs disponibles pour assurer la sécurité du cortège lors de sa progression dans la ville. Depuis 2013, les associations ont réalisé de nombreux efforts pour s'adapter à la réduction progressive des effectifs de Police, jusqu'à la menace de leur suppression pure et simple.

La Préfecture de Police déclare maintenant, ne plus être mesure d'affecter le minimum de fonctionnaires requis pour l'organisation des randonnées. Outre l'étonnement, voire l'inquiétude, que suscite un tel manque d'effectifs dans les rangs des forces de l'ordre, il est donc question de la survie des randonnées roller parisiennes.

En plus du problème de la mise à disposition d'effectifs, la Préfecture impose à présent de nouvelles contraintes d'organisation, à savoir :

- un arrêt systématique de l'ensemble du cortège à chaque feu tricolore.
- une exclusion des randonnées de Paris intra-muros.
- une invitation insistante pour reléguer les randonnées dans le bois de Boulogne et de Vincennes.

Il y a 17 ans, la préfecture avait pourtant parfaitement compris que les randonnées ne pouvaient pas entrer dans le cadre de manifestations classiques, puisqu'elle avait elle-même pris l'initiative d'un arrêté préfectoral spécifique à la pratique des randonnées rollers. La Préfecture a prévu d'abroger cet arrêté. Entre le manque d'effectifs, la suppression de notre cadre légal, et

l'imposition de conditions d'organisation impossibles à tenir, ces contraintes visent, sans nous le déclarer clairement, à mettre à mort les randonnées roller parisiennes !

Même si nous tentons d'imaginer des solutions, à ce jour nous considérons les demandes de la Préfecture comme globalement inapplicables, et donc inacceptables. Les associations se battent pour sauvegarder la situation actuelle. Nous venons de recevoir le soutien de la Mairie de Paris, via un tweet de Madame HIDALGO, un soutien sans détours de la Fédération Française de roller sport. Et surtout un soutien de plus de 10 000 signataires à notre pétition, en 5 jours, pour le maintien des randonnées. Une mobilisation massive est en marche...

Les randonnées roller Parisiennes, n'existent que pour répondre à l'envie de faire du roller, de partager un moment ensemble, un moment accessible à tous sans aucune distinction. Cela en défendant les valeurs de Liberté, métissage social, convivialité, découverte de la ville. Ces valeurs doivent être défendues !

La disparition des randonnées rollers Parisiennes, signifierai la fin d'un des derniers grands rassemblements populaires, festif, gratuit, ... Une institution parisienne.

Lien vers la pétition :

<https://www.change.org/p/pr%C3%A9f%C3%A9cture-de-police-paris-sauvons-la-rando-roller>

CROSIF

1 rue des carrières
94250 Gentilly
01 49 85 84 90

crosif@crosif.fr

Nos bureaux sont ouverts au public :

10h00-13h00 / 14h00-17h00
Du lundi au vendredi

FORMATIONS

Nous vous proposons des formations spécifiques à un coût raisonnable pour les licenciés, les encadrants du domaine sportif, les dirigeants...

- Manager et développer son association
- Dirigeants d'association
- Jeunes Dirigeants
- Mon premier emploi dans le sport
- Formations spécialisées
- Informatique

ACTUALITÉS

> La place du sport dans le programme électoral des deux finalistes de l'élection présidentielle

> Les résultats remarquables de nos coureurs franciliens en Optimist

> Pétition pour la rando roller

> La Jean Racine, événement incontournable du cyclotourisme

SONDAGE

Souhaitez vous avoir les jeux olympiques à paris en 2024 ?

- Oui
- Non
- Sans Opinion

[Voir les résultats](#)